



Appel à contributions, *Terrains/Théories*

« S'entendre »

Numéro coordonné par :

Elise Huchet (Utrecht University - Ethics Institute) et **Sarah Talini**
(Université Paris Nanterre – Sophiapol)

Date limite d'envoi des résumés : **31 Mars 2025**

Présentation de la revue

Terrains/Théories est une revue pluridisciplinaire de sciences sociales à comité de lecture articulant la conceptualisation et la recherche empirique. Elle vise à constituer un carrefour entre sociologie, anthropologie et philosophie. Elle part du principe que la philosophie politique – au sens large – doit aujourd'hui dépasser une approche purement conceptuelle du politique en se rapprochant des sciences sociales, tandis qu'il devient de plus en plus important pour ces dernières d'explicitier les choix théoriques qui peuvent orienter les pratiques de recherche et les enquêtes de terrain.

Plus d'informations ici : <https://teth.revues.org/>

Présentation du numéro

Les réflexions sur l'entente en philosophie sont au cœur des approches dites de la démocratie délibérative, et en particulier de la philosophie de Jürgen Habermas qui interroge la manière dont les échanges argumentatifs entre les participant·es à une discussion politique peuvent déboucher sur un accord sur des principes communs¹. Il s'agit ainsi, par une discussion bien menée, de faire émerger une entente, au sens d'un consensus, entre les interlocuteurs et les interlocutrices. Cependant, la difficulté de parvenir à une telle entente ne doit pas être minimisée, étant donné les rapports de pouvoir qui pèsent sur les délibérations². L'idée même d'un espace délibératif unique

¹ Habermas, Jürgen, *De l'éthique de la discussion*, traduction de Mark Hunyadi, Paris, Flammarion, 2023.

² Pour une analyse sociologique de la pratique délibérative, voir par exemple : Carrel, Marion, « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire ». *Politix* 75, no 3 (2006): 33-51.

est contestable et Nancy Fraser invite ainsi à penser des arènes diverses de discussion dans lesquelles les sujets subalternes délibèrent³. Il n'y aurait ainsi pas un consensus unique, mais des formes plus modestes d'entente entre certains sujets sociaux. Au-delà des difficultés de fait à parvenir à une entente, on peut également s'interroger sur le statut même de l'entente comme idéal normatif impliquant de transcender les différences pour mettre en évidence un bien commun partageable par tous et toutes, ainsi que le fait Iris Marion Young⁴.

La remise en question de la possibilité de l'entente est justement au cœur de ce que l'on peut appeler des "philosophies du différend". Elles se caractérisent par leur affirmation d'une conflictualité indépassable du langage ou des discussions qui se déroulent dans l'espace public⁵. La conflictualité des situations de communication ne vient pas seulement remettre en cause la possibilité de parvenir à des accords, mais vient aussi questionner la possibilité des discussions elles-mêmes, notamment lorsque, du fait des inégalités matérielles et/ou symboliques, les partenaires de l'interaction ne sont pas reconnus·es comme des interlocuteurs ou interlocutrices légitimes, comme le met en évidence Jacques Rancière avec son concept de mésentente⁶.

Si l'opposition est donc bien réelle entre des pensées qui valorisent l'entente comme moment central du politique et d'autres qui en remettent en question la possibilité, ces pensées ont en commun de faire du langage et des interactions des lieux et/ou outils privilégiés d'analyse du politique. Ce geste, d'une grande fécondité, demande toutefois à être prolongé en prenant davantage au sérieux la réalité et la matérialité des interactions discursives, y compris dans leur dimension quotidienne, et la façon dont elles sont traversées par des rapports de pouvoir.

Les échanges, quels que soient les espaces sociaux dans lesquels ils se déploient (dans l'espace intime, dans le milieu professionnel, dans l'espace public...) sont faits d'incompréhensions, de quiproquos, d'échecs du dialogue, bref d'une diversité de formes de blocages dans la communication liés, au moins en partie, à des rapports de force. Ancrer l'interrogation sur l'entente dans la matérialité des échanges discursifs permet ainsi de sortir d'une réflexion abstraite sur la possibilité ou l'impossibilité de consensus, tout en étant attentif·ve·s à la fabrique de formes d'inter-compréhensions et aux relations intersubjectives qui se jouent dans les échanges.

Pour ce faire, ce numéro propose de revenir à la polysémie du verbe « entendre » sous sa forme pronominale : **s'écouter** (axe 1), **se comprendre** (axe 2), **se mettre d'accord** (axe 3). Contre une réduction de la notion d'entente à son sens abstrait – celui d'un accord des participant·es à une discussion sur des normes ou des principes – il s'agit de mettre en évidence la fécondité des deux autres sens de la notion pour l'analyse du politique, et d'envisager les différentes articulations possibles entre ces trois sens. Si la possibilité de parvenir à un accord implique bien une écoute et une compréhension, même minimales, il ne va pas de soi par exemple qu'une

³ Fraser, Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, traduction de Estelle Ferrarese, Paris, La Découverte, 2011.

⁴ Young, Iris Marion, *Inclusion and Democracy*, New York, Oxford University Press, 2000.

⁵ Pour une analyse de la conflictualité de la communication, on se référera entre autres aux analyses de Bourdieu, de Lyotard, de Rancière, ou de Chantal Mouffe.

⁶ Rancière, Jacques, *La Mésentente*, Paris, Galilée, 1995.

écoute attentive débouche nécessairement sur un accord. On peut en effet tout à fait envisager une interaction réussie, au sens où les partenaires de l'interaction entrent dans un dialogue réel, sans pour autant que l'issue ne soit une position partagée.

L'horizon de la réflexion sur les conditions de possibilités et les limites de l'entente au cœur de ce numéro est une analyse renouvelée des formes de conflictualité linguistiques et de leurs implications politiques.

Les contributions pourront donc analyser la conflictualité de la communication à l'un des trois niveaux de l'entente ici décrits, ou réfléchir à leur articulation. Elles viseront d'autre part, de manière plus positive, à interroger les conditions de possibilité de construction de formes d'ententes, bien qu'elles puissent être seulement provisoires ou partielles.

Le numéro se veut pluridisciplinaire, et les contributions issues du champ de la philosophie, de la socio-linguistique, de la sociologie, des sciences de l'information, de la communication, ou de toute autre discipline des sciences humaines et sociales, sont les bienvenues. Les communications pourront être issues d'un travail théorique, inscrites par exemple dans l'histoire sociale des idées politiques et la pensée critique, ou davantage fondées sur des enquêtes empiriques (entretiens, enquêtes, ethnographies, archives, etc.). Elles pourront également soulever des enjeux méthodologiques propres à l'analyse des formes de conflictualité à l'œuvre dans la communication.

Axes

1. S'écouter

L'analyse peut d'abord se concentrer sur le phénomène de l'écoute. Une telle perspective conduit à articuler la question politique et sociale de l'entente à une perspective phénoménologique qui interroge la manière dont les différentes voix peuvent être écoutées et prises en considération.

Une première question consiste à s'interroger sur ce qu'écouter veut dire. Si l'écoute est couramment assimilée à l'audition, il ne va pas de soi qu'elle s'y réduise, ni même qu'elle la présuppose. On peut s'interroger sur ce qui, dans l'échange, ne relève pas nécessairement de la voix : quel(s) rôle(s) joue(nt) les formes de communications non-verbales (comme par exemple les images, les postures corporelles, les gestes, des objets en partage)⁷ dans l'écoute ? Les travaux d'épistémologie critique du handicap, comme ceux de Nirmala Erevelles, Alison Kafer⁸ et Joshua St. Pierre, invitent ainsi à

⁷ Berger, Mathieu, « La participation sans le discours. Enquête sur un tournant sémiotique dans les pratiques de démocratie participative », *EspacesTemps.net*, 2014

⁸ Erevelles, Nirmala and Alison Kafer, 2010, « Committed Critique: An Interview with Nirmala Erevelles », in Susan Burch and Alison Kafer (eds.), *Deaf and Disability Studies*, Washington, DC: Gallaudet University Press, pp. 204–221.

s'interroger sur la normativité des échanges et de l'écoute⁹.

Une deuxième question touche à la sélectivité de nos perceptions. Loin d'être un phénomène uniforme, l'écoute mobilise différents régimes perceptifs : on n'écoute pas tout de la même manière, ni avec la même attention. Qu'est ce qui fait que certaines voix sont écoutées alors que d'autres sont rejetées comme étant de simples bruits, inintelligibles¹⁰, à l'instar des prises de parole féminines parfois délégitimées par leur association à des bruits d'animaux (jacasser, glousser, piailler...). Cela suppose également de s'interroger sur les dispositifs institutionnels et techniques favorisant la prise en compte des différentes voix des sujets sociaux, qu'il s'agisse de dispositifs de participation au sein des institutions représentatives¹¹, ou du recours à des porte-parole par exemple¹². Enfin, cela implique à un niveau davantage intersubjectif de s'interroger sur la capacité à écouter dont font preuve ou non les participant·es à une interaction. Loin d'être une disposition naturelle, la capacité à écouter s'inscrit dans une socialisation plus large au soin et à l'empathie dont de nombreux travaux ont mis en évidence la dimension genrée¹³.

L'analyse peut se situer également au niveau de l'énonciation, en interrogeant les différents moyens par lesquels les voix peuvent tenter de se faire entendre, les différents registres de la prise de parole. À quelles arènes de parole a-t-on accès ? Comment penser des dispositifs de délibération véritablement inclusifs, c'est-à-dire ne reproduisant pas une vision assimilationniste du social qui nivelle et fige les différences en faisant de leur traduction dans un langage dominant la condition de leur écoute ? Peut-on obliger Autrui à nous écouter et selon quelles modalités ?¹⁴

Enfin, ces questions soulèvent des enjeux méthodologiques importants pour les sciences humaines et sociales. Dans quelle mesure peut-on saisir par l'ethnographie des formes d'écoute ou des blocages dans l'énonciation¹⁵ ? Quelle forme d'écoute la sociologue ou l'anthropologue elles-mêmes mettent-elles en œuvre et quels dispositifs

⁹ St. Pierre, Joshua, « The Construction of the Disabled Speaker: Locating Stuttering in Disability Studies », in Christopher Eagle (ed.), *Literature, Speech Disorders, and Disability: Talking Normal*, London: Routledge, 2013. pp. 9–23. Voir aussi « Crippling Communication: Speech, Disability, and Exclusion in Liberal Humanist and Posthumanist Discourse: Crippling Communication », *Communication Theory*, 25(3): 330–348, 2015; et « Distending Straight-Masculine Time: A Phenomenology of the Disabled Speaking Body », *Hypatia*, 30(1): 49–65, 2015.

¹⁰ Rancière, Jacques, *La Méésentente*, op. cit., p. 44-45.

¹¹ En philosophie politique, voir par exemple les travaux d'Iris Marion Young, *Inclusion and democracy*, op.cit.. Différentes approches sociologiques se sont penchées sur la question de la participation : voir par exemple, les travaux de Marion Carrel et de Mathieu Berger.

¹² Sur ce point, les différentes contributions à l'ouvrage suivant sont particulièrement éclairantes, en particulier celles de la quatrième partie, « Des prises de parole institutionnalisées : participation, délibération et action publique » : Ferron, Benjamin, Née, Emilie, Oger, Claire (dir.), *Donner la parole aux "sans voix" ? Construction sociale et mise en discours d'un problème public*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022.

¹³ Voir par exemple : Delage, Pauline. « Produire de la compassion. L'accompagnement des victimes de violences conjugales en France et aux Etats-Unis ». *Revue internationale de politique comparée* 25, no 3-4

¹⁴ L'écoute ne doit par ailleurs pas être pensée comme une forme toujours positive d'ouverture à autrui et à sa parole, ainsi que le met en évidence Didier Fassin dans son travail sur le « gouvernement par l'écoute » : Fassin, Didier, « Souffrir par le social, gouverner par l'écoute. Une configuration sémantique de l'action publique », *Politix* 73, no 1, 2006, p. 137-57.

¹⁵ Nez, Héloïse. « Délibérer au sein d'un mouvement social. Ethnographie des assemblées des Indignés à Madrid ». *Participations* 4, no 3 (2012): 79-102.

spécifiques peuvent permettent de donner à entendre des « voix faibles »¹⁶ ?

2. Se comprendre

L'analyse de l'écoute doit nous conduire deuxièmement à s'intéresser au phénomène de la compréhension. Ainsi, il nous faut prêter attention aux situations où il y a bien une forme d'entente au sens de la réception d'une parole, mais où cette parole n'est pas comprise, ou n'est pas suivie des effets attendus par son énonciation, qu'ils soient directs ou indirects, au niveau perlocutoire ou illocutoire. Comment se manifestent les incompréhensions ? Quelles en sont les causes ? Sont-elles liées uniquement à un défaut de saisie du sens, ou tiennent-elles également à une polysémie difficile à dépasser ?

De telles questions supposent de réinscrire l'analyse des incompréhensions dans la matérialité des infrastructures de communication (médias, réseaux sociaux, presse, instituts de sondages, campagnes de communication, publicité, etc.) pour interroger le rôle qu'elles jouent dans la fabrication de la compréhension et/ou de l'incompréhension¹⁷. Aussi, l'analyse des incompréhensions suppose une réflexion sur les rapports de pouvoir plus généraux expliquant le fait que certains propos soient systématiquement incompris ou pas pris au sérieux. De nombreux travaux féministes dénoncent ainsi la façon dont un « non » est parfois pris pour un « oui », pour reprendre l'expression de Catharine MacKinnon¹⁸. Faut-il considérer les incompréhensions comme des *mécompréhensions*¹⁹ dépassables et à dépasser ? Si c'est le cas, de quels moyens

¹⁶ Payet, Jean-Paul, « Les voix faibles. Pour une enquête par conversations », dans Collectif FB, *Parler de soi. Méthodes biographiques en sciences sociales*, Paris, Editions de l'EHESS, 2020, p. 165-176.

¹⁷ Habermas, J., *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978. Si l'on peut questionner la pertinence historico-sociologique de la description habermassienne d'un espace public bourgeois à la fin du XVIIIe puis de son déclin sous l'effet du capitalisme industriel, l'intérêt de l'analyse tient cependant beaucoup à l'emphase qu'elle met sur les évolutions de l'espace public et sur les pathologies qui grèvent la communication. Plus tard, dans sa *Théorie de l'agir communicationnel* (*Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987.), ces pathologies sont notamment comprises comme le résultat d'un décrochage, proprement moderne, entre le monde vécu (le cadre commun de notre vie sociale, dans lequel se réalisent notre socialisation et notre individualisation) et les systèmes (économiques, administratifs, politiques, formant des sous-systèmes de rationalité potentiellement antagonistes) assurant la gestion de contraintes nécessaires à la reproduction matérielle de la société et dont la rationalité ne peut plus être justifiée à partir des ressources cognitives disponibles dans le monde vécu. Dans ce cadre, le monde vécu se trouve de plus en plus soumis à la pression des systèmes, notamment les médias, l'argent, et le pouvoir, qui ne cessent d'interférer dans les relations sociales. Pour une synthèse critique, voir Haber, S., « Un espace public néo-capitaliste ? Habermas, un demi-siècle après », *Variations* [en ligne], n° 16, 2012. Disponible sur : variations.revues.org/204.

¹⁸ MacKinnon, Catharine, *Ce ne sont que des mots*, traduit par Isabelle Croix et Jacqueline Lahana, Paris, Des femmes, 2007.

¹⁹ Pour la distinction entre mécompréhension et incompréhension ou malentendu, nous renvoyons ici au séminaire intitulé « mécompréhension productive », organisé par Ophélie Desmons (Sorbonne Université) et Sequoya Yiaueki (Institut Éric Weil) depuis 2022 à l'Université de Lille : « La mécompréhension ne se réduit pas à l'incompréhension. Elle ne tient pas seulement à l'absence de sens : lorsqu'on comprend mal, on comprend quand même quelque chose. Pour cette raison, ce qu'on comprend quand on comprend mal ne peut être

dispose-t-on pour dépasser ces mécompréhensions, et qu'est-ce qui est positivement produit par ces frictions²⁰ survenant dans l'interaction discursive?

3. Se mettre d'accord

De la compréhension à l'accord, enfin, la continuité n'est pas évidente. Si une forme au moins minimale d'écoute et de compréhension réciproque sont des conditions nécessaires de l'accord inter-subjectif, elles ne sont peut-être pas des conditions suffisantes. Comment des formes d'accord émergent-elles ou non des délibérations, et comment penser les délibérations qui ne déboucheraient pas sur un accord : sont-elles nécessairement inabouties ou insuffisantes ? Ne serait-il pas souhaitable de désamorcer l'idéal de l'entente consensuelle prôné par les philosophies d'inspiration habermassienne au profit d'un objectif plus modeste, qui serait celui d'une intercompréhension partielle des différent·es participant·es à une discussion ? Comment les travaux empiriques sur le fonctionnement réel des discussions publiques et des assemblées délibératives invitent-ils ou non à questionner l'idéal du consensus, ou à complexifier l'analyse du processus délibératif²¹?

Quelles sont les conséquences d'une telle position d'un point de vue politique : implique-t-elle un renoncement à l'idée de bien commun sur lequel on pourrait s'accorder et qui pourrait guider l'action politique ? Si tel est le cas, l'idée d'une centralité de la prise en compte des discussions dans l'analyse du politique perd-elle de sa pertinence ?

La prise en compte sérieuse des différences signifie-t-elle plus radicalement l'impossibilité de véritables accords, en ce qu'elle conduirait simplement à une reconnaissance, à un respect des différences et à l'abandon de l'idée que celles-ci puissent être sublimées ou dépassées ? Autrement dit, la valeur d'inclusion appliquée aux discussions implique-t-elle nécessairement l'abandon de l'idéal du consensus ?

Modalités de soumission

La date limite de réception des propositions d'article est fixée au **31/03/2025**. Elles doivent être adressées aux coordinatrices du numéro :
Elise Huchet (e.l.huchet@uu.nl) et **Sarah Talini** (s.talini@parisnante.fr).

saisi sous le même régime que la compréhension « simple » du sens visé. En outre, l'expérience nous montre que, même dans ces cas « simples », notre saisie s'avère souvent partielle. La mécompréhension semble dès lors jouer un rôle constitutif de tout sens. Ne faudrait-il pas, par conséquent, dépasser le caractère négatif de la mécompréhension, comprise comme un défaut de compréhension, et la regarder autrement, c'est-à-dire comme une étape essentielle à toute saisie d'un sens ? ». Voir <https://collectif-mepro.univ-lille.fr/>.

²⁰ Nous reprenons ici l'expression de José Medina : Medina, José, *The Epistemology of Resistance : Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and Resistant Imaginations*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

²¹ Manon Him-Aquilli. Prendre la parole sans prendre le pouvoir : réflexivité, discours et interactions dans les assemblées générales anarchistes et/ou autonomes. Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité, 2018.

Les propositions devront comporter :

- un titre ;
- un résumé d'environ 5000 signes ;
- les informations sur le ou les auteur.ices : nom, affiliation institutionnelle, fonction, adresse professionnelle, numéro de téléphone et courriel.

Le comité de rédaction sélectionnera les propositions et en informera les auteur.ices **fin Avril 2025**. Il est demandé aux auteurs de bien vouloir respecter les consignes éditoriales de la revue : <https://teth.revues.org/501>

Les articles attendus sont d'un format de 45 000 à 60 000 signes (espaces, notes et bibliographie incluses) et devront être remis au plus tard le **31/08/2025** pour une publication du numéro en **mai 2026**.

Les articles seront évalués en double-aveugle.